Lycée Provence, le 19/03/21

A l’attention des parents d’élèves et lycéens du Lycée Provence 2020 2021

**Objet** : Modification du protocole sanitaire lors de la demi-pension. Mis en place à partir du **lundi 22/03/2021.**

Madame, Monsieur,

Pour les lycéens souhaitant prendre leur repas dans l’établissement, la réservation est toujours obligatoire pour les demi-pensionnaires et les externes.

**Créneaux de réservation à la cafétéria :**

**De 7h45 à 7h55 : TERMINALES par l’entrée principale.**

**De 8h55 à 9h05 : PREMIERES par l’entrée principale.**

**De 9h50 à 10h10 : SECONDES par la terrasse extérieure.**

Si un élève ne peut passer commande sur son créneau, il peut exceptionnellement utiliser un autre créneau de réservation. La réservation est primordiale pour assurer le bon fonctionnement du protocole sanitaire. Cependant si un élève n’a pas pu réserver son repas, ce dernier aura toujours la possibilité de se restaurer au Self (prioritaire).

La Sodexo proposera des repas normaux (Paninis, plats chauds, salades composées / sandwichs froids boissons laitages dessert, fruits).

Toutes les commandes doivent être passées avant 10h05. La Cafétéria lycée fermera à 10h10 **puis ré-ouvrira de 12h** **à 12h50** **uniquement pour les élèves de TERMINALE ayant précommandé et pour la récupération des plateaux pour les élèves de 2de et 1ère ayant également précommandé.**

**Uniquement les élèves de TERMINALE** ayant précommandé prendront leurs repas à la cafétéria.

**Les élèves de PREMIERE et SECONDE** prendront leur repas de 12h à 12h50 dans la cour d’honneur du lycéequi sera aménagée en terrasse de restauration. Ils récupéreront leurs plateaux dans la Cafétéria. Pour les 2de en passant par la terrasse extérieure et pour les 1ères par l’entrée habituelle de la cafétéria. (En cas de mauvaise météo, une salle sera ouverte).

La circulation des élèves de SECONDE reste identique à savoir qu’ils circulent et prennent leur récréation derrière le bâtiment A.

Nous vous rappelons que l’efficacité du protocole sanitaire réside majoritairement dans l’application des gestes barrières, la distanciation sociale et le respect du port du masque, et ce à l’extérieur comme à l’intérieur de l’établissement. Ces précautions nous permettent d’assurer un enseignement en présentiel pour 100% de nos élèves.

Cordialement,

*M. DALAIN*

*Conseiller d’Education lycée Provence*